



**Réunion du bureau
du 20 janvier 2020 à 13h00 (heure de Paris)**

Relevé de conclusions

Étaient présents : M. Denis MATHEN, Président ; M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; Mme Valérie PÉNEAU, Trésorière ; Mme Patricia-Dominique, LACHAT, Trésorière-adjointe ; assistaient en outre à la réunion M. Christian HEBRANT, chef de Cabinet du gouverneur de Namur ; Mme Naïma HAMANI, Chargée de mission au secrétariat général de l'APREF.

La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au
Mercredi 26 février 2020 à 13h 00 (heure de Paris)
au Salon des Préfets

Ordre du jour

1. Suites de l'Assemblée générale
2. Perception des cotisations
3. Relance des adhésions
4. Rôle des correspondants régionaux
5. Proposition de conseillers auprès du président
6. Avenir du groupe Ouattara
7. Préparation du prochain Forum

1/Suites de l'Assemblée générale

- Le procès verbal et les rapports statutaires ont été adressés aux membres
- Il reste 12X25 exemplaires des actes du forum d'Abidjan répartis comme suit:
 - 2 caisses pour la Belgique que M.Denis Mathen fera prendre
 - 1 caisse pour la Suisse à adresser à Mme Patricia LCHAT
 - 7 caisses pour l'Afrique que doit récupérer un collaborateur de M.Félicien AMANI
 - 2 caisses qui resteront au Secrétariat de l'association.

2/Perception des cotisations

- Mme Valérie Péneau se charge de vérifier les cotisations payées en 2019.
- Par ailleurs, la campagne 2020 sera lancée par des lettres d'appels à cotisation aux adhérents individuels et institutionnels à la signature de la trésorière et de la trésorière-adjointe.

3/ Relance des adhésions

- Le bureau décide de procéder à un nouvel appel à adhésion auprès des pays ayant manifestés un intérêt pour l'APREF ;
- M.Denis MATHEN relancera la Louisiane, la Tunisie et le Québec ;
- M.Nicolas DESFORGES relancera le Maroc, l'Algérie et le Vietnam ;
- Mme Patricia LCHAT relancera le Liban.

4/ Nomination de délégués territoriaux dans les pays non membres du bureau:

- M.Denis MATHEN sollicitera la Mauritanie ;
- M.Nicolas DESFORGES sollicitera le Bénin, la Guinée et le Sénégal.

5/ Les conseillers du président

- Le bureau estime que cette fonction doit être intégrée dans la mission du délégué territorial ou de délégués territoriaux-adjoints dans les pays représentés au bureau.
- Les délégués et les délégués-adjoints contribueront à relayer l'action du bureau sur le terrain .

Ils pourront être invités, le cas échéant, à l'une ou l'autre réunion du bureau.

6/ Avenir du groupe OUATTARA

- M.Denis MATHEN relancera par courrier le Colonel OUATTARA pour remobiliser le groupe et proposer le soutien d'un référent belge.

7/ Préparation du prochain forum

- Une esquisse de pré-programme a été établie et un groupe de travail technique a été mis en place par le président;
- Il convient d'enrichir la liste des intervenants possibles;
- dans cette perspective M.Denis MATHEN sollicitera :
 - le corps préfectoral du Grand Est,
 - M.Félicien AMANI pour des intervenants ivoiriens
 - le Québec
- Dans le même esprit Mme Patricia LCHAT interviendra auprès du Liban
- M.Nicolas DESFORGES fera la même démarche auprès du Maroc
- Un pré-programme sera élaboré sous l'égide de M.Denis MATHEN et adressé :
 - à l'ensemble des préfets et gouvernements de pays membres
 - à l'OIF

- aux intervenants potentiels
- aux partenaires du dernier colloque pour solliciter leur concours

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la réunion. La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au mercredi 26 février 2020 à 13h00 (heure de Paris) au Salon des Préfets.